

# Fiche signalétique

## Super Actif

### 1 . Identification du produit et de l'entreprise

<b>Nom commun</b>	: Super Actif
<b>Utilisations</b>	: Nettoyage automobile.
<b>Fournisseur/Fabriquant</b>	: Les Savons Evy Inc. 3460, 39ème Avenue Montréal, QC, H1A 3V1 Tél : (514) 642-9920 Sans frais : 1-800-715-6687 Fax : (514) 642-4278 Email : info@savonevy.com
<b>En cas d'urgence</b>	: CANUTEC (613) 996-6666
<b>FS rédigée par:</b>	: Kemika XXI Inc. + 1-450-435-7475

05/15/2006

### 2 . Identification des dangers

<b>État physique</b>	: Liquide. (Clair.)
<b>Odeur</b>	: Faible.
<b>Couleur</b>	: Rouge.
<b>Statut des risques</b>	: Ce produit est classé comme dangereux sous le SIMDUT au Canada.
<b>Vue d'ensemble des urgences</b>	: DANGER !

CAUSE DES BRÛLURES AUX VOIES RESPIRATOIRES, AINSI QUE DES BRÛLURES OCULAIRES ET CUTANÉES.

PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE DE LA PEAU.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION.

Ne pas ingérer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Laver abondamment après usage.

**Voies d'absorption** : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Yeux** : Corrosif pour les yeux.

**Peau** : Corrosif pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Inhalation** : Corrosif pour les voies respiratoires.

**Ingestion** : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Effets chroniques potentiels sur la santé** : Effets cancérogènes: Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA, l'UE et l'ACGIH.  
Effets mutagènes: Non disponible.  
Effets tératogènes: Non disponible.

**Conditions médicales aggravées par une surexposition** : Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction locale, ou une dermatose. Une exposition répétée ou prolongée à la substance peut entraîner des troubles pulmonaires. Une exposition répétée ou prolongée aux embruns ou au brouillard peut entraîner une irritation chronique des yeux et une grave irritation de la peau.

**Voir Information toxicologique (section 11)**

### 3 . Information sur les composants

#### Canada

Nom	Numéro CAS	%
Éther de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle	34398-01-1	5 - 10
Métasilicate de disodium	6834-92-0	1 - 5
Sel tétrasodique de l'EDTA	64-02-8	1 - 5

### 4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Note au médecin traitant** : Il n'existe aucun antidote spécifique. Le personnel médical doit communiquer avec un centre antipoison.

### 5 . Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Peut être combustible à haute température.
- Produits de la combustion** : Ces produits peuvent être oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre. Quelques oxydes métalliques.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
  - Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** :  
Aucun danger particulier.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Employer un équipement de protection approprié.
- Précautions environnementales** : Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement accidentel minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit avec une pelle et le placer dans un récipient à fermeture hermétique imperméable à l'eau en vue de l'élimination. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

## 7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Manutention** : Ne pas ingérer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage.
- Entreposage** : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé.

## 8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs d'exposition limites considérées comme acceptables.

- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si le travail de l'agent engendre poussières, fumées, vapeur ou buée, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent aux aérocontaminants au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.

### Protection individuelle

- Yeux** : Masque facial.
- Peau** : Tablier en matière synthétique.
- Respiratoire** : Non requis si manipulé dans un endroit ventilé.
- Mains** : Gants de nitrile.



**HMIS Code/Équipement de protection individuelle** : D

**Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de sécurité, lunettes anti-éclaboussures ou masque facial. Gants étanches. Vêtement de protection complet. Bottes. Le port d'un respirateur autonome approuvé NIOSH ou l'équivalent est recommandé de même qu'un vêtement de protection complet. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ces composés, avant de manger, de fumer et d'aller aux sanitaires, de même qu'à la fin de la journée. Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.

## 9 . Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Liquide. (Clair.)
- Point d'éclair** : Coupe fermée: >94°C (201.2°F).(Tagliabue.)
- Couleur** : Rouge.
- Odeur** : Faible.
- pH** : 12.9 [Basique.] et pH (2% v/v) = 11.4
- Point d'ébullition/condensation** : Moyenne pondérée: 106.98°C (224.6°F)
- Point de fusion/congélation** : Moyenne pondérée: 3.54°C (38.4°F)
- Densité relative** : 1.07 (Eau = 1)
- Pression de vapeur** : Moyenne pondérée: 2.09 kPa (15.68 mm Hg) (à 20°C)
- Densité de vapeur** : Moyenne pondérée: 2.02 (Air = 1)
- Vitesse d'évaporation** : 0.36 (Eau) comparé à Acétate de butyle.

- Viscosité** : Cinématique: La plus haute valeur connue est 31 cSt (Éther de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle)
- Solubilité** : Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, méthanol, acétone.

## 10 . Stabilité du produit et réactivité

- Stabilité du produit et réactivité** : Le produit est stable.
- Incompatibilité avec différentes substances** : Réactif avec matières comburantes et les acides.
- Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.
- Conditions de réactivité** : Légèrement inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique.  
Ininflammable en présence des matières ou conditions suivantes : chaleur.

## 11 . Informations toxicologiques

### Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Voie	Espèces
Méta-silicate de disodium	DL50	1153 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	770 mg/kg	Orale	Souris

### Effets aigus

- Yeux** : Corrosif pour les yeux.
- Peau** : Corrosif pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Inhalation** : Corrosif pour les voies respiratoires.
- Ingestion** : Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac. Peut être nocif en cas d'ingestion.
- Effets chroniques potentiels sur la santé** : Effets cancérogènes: Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA, l'UE et l'ACGIH.  
Effets mutagènes: Non disponible.  
Effets tératogènes: Non disponible.

## 12 . Informations écotoxicologiques

### Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Espèces	Période	Résultat
Éther de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	2.1 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	6.7 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	3.9 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	7.1 mg/l
Sel tétrasodique de l'EDTA	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	486 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	1030 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	2070 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	3092 mg/l

- Précautions environnementales** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Produits de dégradation** : Ces produits peuvent être oxydes de carbone et de l'eau, oxydes d'azote, oxydes de soufre. Quelques oxydes métalliques.
- Toxicité des produits de biodégradation** : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.

## 13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Élimination des déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

## 14 . Informations relatives au transport

### Informations réglementaires

UN/ IMDG/IATA/ TMD : Non réglementé.

## 15 . Informations réglementaires

### Canada

**SIMDUT (Canada)** : Class E: Matières corrosives



LIS : Tous les ingrédients sont inscrits.

**Ce produit a été classé en accord avec les critères de classification du RPC au Canada. Cette fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.**

**Listes internationales** : Ce produit, (et ses ingrédients) est (sont) inscrit(s) dans les inventaires nationaux, ou est (sont) exempté(s) de l'être en Australie (AICS), en Europe (EINECS/ELINCS), en Corée (TCCL), au Japon ((METI), aux Philippines (RA6969).

## 16 . Autres informations

### Hazardous Material Information System

:

#### HMIS RATING

Santé	3
Risques d'incendie	1
Danger physique	0
Protection individuelle	D

#### ÉVALUATION DU DANGER

- 4- Extrême
- 3- Sévère
- 2- Modéré
- 1- Faible
- 0- Minimum

Consultez la section 8 pour obtenir de l'information plus détaillée sur la protection individuelle.

### National Fire Protection Association (États-Unis)

:



### Références

: ANSI Z400.1, MSDS Standard, 2004. -Fiche signalétique du fabricant. -Gazette du Canada Partie II, Vol. 122, No. 2 Enregistrement DORS/88-64 31 décembre 1987 Loi sur les Produits Dangereux, "Liste de divulgation des Ingrédients". - Règlement canadien du Transport des Matières Dangereuses, et les Annexes, Version Langage Clair, 2005.

### Date d'édition Version

: 05/15/2006  
: 1

**Avis au lecteur**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.